

AVIS DE RECRUTEMENT

La Communauté de Communes du Mieux de Béarn

Recrute

un INFIRMIER

(Poste à temps non complet : 12h00/semaine)

- Cadre d'emplois des Infirmiers Territoriaux ou cadre d'emplois des infirmiers en soins généraux territoriaux -

ACTIVITES PRINCIPALES :

Dans un établissement d'accueil de jeunes enfants de 30 places et sous l'autorité du Directeur de la Communauté de Communes et de la coordinatrice de crèches, vous serez principalement chargé(e) de :

- Veiller à la mise en place des règles d'hygiène et de sécurité
- Appliquer les prescriptions médicales
- Prendre en charge la prévention et la surveillance médico-sociale des enfants
- Conseiller les familles en matière de diététique et de prise de médicaments
- Participer à la mise en œuvre du projet pédagogique
- Accueillir le jeune enfant et veiller au respect de ses habitudes de vie
- Assurer le bien-être physique et psychique de l'enfant
- Appliquer les protocoles d'urgence et de prévention
- Sensibiliser et/ou former le personnel aux différentes règles d'hygiène en collectivité

COMPETENCES ET PROFIL ATTENDUS :

- Diplôme d'Etat d'Infirmier
- Connaissance de la pharmacovigilance
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité
- Maîtriser les besoins et le développement psychomoteur de l'enfant de 0 à 4 ans
- Sens de l'écoute
- Qualités relationnelles
- Expérience auprès du jeune enfant appréciée

CONDITIONS D'EXERCICE :

- Travail en équipe pluridisciplinaire,
- Discrétion professionnelle,
- Disponibilité
- Adaptabilité
- Poste basé à Poey de Lescar

DEPOT DES CANDIDATURES :

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES : 29 OCTOBRE 2014

Les candidatures devront être déposées par voie électronique sur le site www.cdg-64.fr, rubrique "Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale", onglet "Postuler à un recrutement suivi par le Centre de Gestion" figurant en haut de la page d'accueil.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE :

Pôle Recrutement et conseil RH du Centre de Gestion Tél 05.59.90.18.23 – grh@cdg-64.fr

POSTE A POURVOIR : 1^{ER} DECEMBRE 2014